

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 76 (1940)

**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Bulletinier*. — *Communication*. — *Traitements firs*. — *Bureau de placement*. — *Assemblée générale*. — GENÈVE : *Deux projets pour les vacances de Pâques*. — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Assemblée générale du 22 février*. — U. I. P. G. — DAMES : *Assemblée générale du 22 février*. — NEUCHATEL : *Convocation à l'assemblée des délégués*. — *Bibliographie*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CHARLES GREC : *La montée à l'alpage (Tableaux scolaires suisses)*. — MARCEL CHANTRENS : *Exemple d'interrogation pour les examens pédagogiques des recrues, actuellement à l'essai*. — J.-E. MARCAULT et THÉRÈSE BROSSE : « *Savoir* » et « *Etre* ». — B. I. E. : *Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement 1939*. — TEXTES LITTÉRAIRES. — Réd. : *Demande de renseignements*. — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

### BULLETINIER

Avant de commencer ma collaboration au *Bulletin*, je tiens à remercier la Rédaction et notre collègue Besse de leurs paroles de bienvenue, ainsi que tous ceux qui m'ont adressé des vœux pour ma nouvelle activité. Je puis les assurer de mon entière bonne volonté. Entre les communications et les comptes rendus, j'aborderai parfois des problèmes scolaires que notre époque nous impose plus impérieusement que jamais, problèmes dont la solution domine nos préoccupations. Nos responsabilités d'éducateurs grandissent avec les difficultés actuelles. C'est pourquoi nous devons avoir le courage de prendre nettement conscience de nos insuffisances comme aussi de nos possibilités. Je m'efforcerai donc de publier tout ce qui pourra nous apporter réflexion et encouragement.

ANDRÉ CHABLOZ.

### COMMUNICATION

Meylan Charles, vice-président S. P. V. No tél. 85, à Lavey.

### MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Dans sa dernière séance, la Commission du Musée scolaire constatait que le service du prêt était encore insuffisamment connu et ne rendait pas tous les services qu'il pourrait rendre. Elle a donc décidé d'organiser une petite exposition de propagande. Le Musée scolaire met à la disposition du corps enseignant des tableaux muraux, des diapositifs, des vues épiscopiques et des vues sur pellicules, mais il n'y a guère que les tableaux qui se prêtent à une exposition. C'est donc une *exposition de tableaux d'enseignement* qui aura lieu à l'*Ecole normale*, du 20 mars au 20 avril, à l'occasion de la remise des brevets, des expositions de l'*Ecole normale* et des vacances de Pâques.

### TRAITEMENTS FIXES

Les traitements fixes ont décidé de faire un versement de 300 fr. au Don national.

### ÉCHANGE

Garde-forestier, Zurich-ville, cherche à placer sa fille de 15 ans en échange pour six mois, à partir d'avril.

Demander adresse et détails à J. Pathey, institutrice, Faoug, Lac de Morat.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V. (*Suite.*)

**L'Exposition Nationale.** — La semaine pédagogique de l'Exposition Nationale réunit en juillet un magnifique contingent d'instituteurs suisses dont une cinquantaine de Vaudois. Le président de la Confédération, M. Etter, prononça l'éloge de l'école primaire et du corps enseignant, éloge qui fit une profonde impression.

**Eligibilité des instituteurs aux conseils communaux.** — Voici le dernier acte, le dénouement de ce petit drame. Nous avons eu, en effet, l'immense satisfaction de recevoir la lettre suivante du Département en date du 27 mai 1939 : « Nous avons l'avantage de vous informer que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 20 mai, s'est prononcé comme suit sur la question de l'éligibilité des instituteurs aux conseils communaux : Les autorités communales n'ont pas, en l'état actuel de la législation, la compétence de mettre un instituteur élu conseiller communal en demeure d'opter entre sa fonction d'instituteur et son mandat de conseiller communal.

» Le Conseil d'Etat réserve expressément, par contre, le droit pour les autorités cantonales de déclarer incompatible l'exercice de la fonction d'instituteur avec celui du mandat de conseiller communal. »

Nous sommes particulièrement heureux de constater la reconnaissance de nos droits civiques. A une époque où, de toute part, on nous demande un gros effort pour l'éducation civique, il nous aurait été bien pénible qu'on nous niât le droit d'être de vrais citoyens.

**Nos traitements.** — Le C. C. s'est aussi préoccupé de la question de nos traitements, d'accord avec le Comité des T. F. qui se promit de surveiller attentivement le mouvement de hausse du coût de la vie. Ensuite des événements, que devenaient nos revendications ? Pour le moment, le Comité T. F. se réunit et fut obligé de constater qu'une nouvelle intervention serait vaine, d'où notre attitude réservée.

Et les retraites, direz-vous ? Par deux fois déjà, le rapport présidentiel prévoyait d'importants débats pour l'année suivante. Nous n'avons rien vu encore, et nos autorités, qui ont d'autres soucis, n'ont pas encore mis en discussion cette brûlante question. Notre caisse des retraites est dans une triste situation : le Comité futur aura une lourde tâche.

**Auberges de Jeunesse.** — M. Chevalley présente un rapport intéressant sur l'activité des Auberges de Jeunesse. Elles sont au nombre d'une douzaine pour le réseau vaudois. Il est nécessaire de les faire mieux connaître.

**Emissions radio-scolaires.** — M. Bignens, membre de la Commission locale des émissions radio-scolaires, indique qu'il a été donné, en 1939, 13 émissions, sur des sujets divers. La Commission émet un vœu : il serait utile et nécessaire même de recevoir des critiques de la part du corps enseignant sur les émissions. A défaut de ces remarques, de ces suggestions, les progrès de la radio-scolaire ne pourront s'affirmer.

**La S. P. V. et les événements.** — Le corps enseignant vaudois a toujours été dans son immense majorité attaché fermement à notre terre, à nos institutions, à nos libertés. Dans l'effroyable crise que traverse notre monde et qui atteint notre pays par contre-coup, les instituteurs vaudois feront tout leur devoir de citoyens et de soldats d'un petit pays fier et libre. Si nous lui devons beaucoup, le pays sait qu'il peut compter sur nous. Adressons une pensée émue à nos malheureux collègues d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Finlande.

En conclusion de son substantiel rapport, M. Ray adresse ses plus vifs remerciements à ses collègues du C. C.

La S. P. V. est une belle société. Si parfois elle a échoué dans ses démarches, elle a souvent pu apporter aide et réconfort. L'union chez nous n'est pas un vain mot et cette union ne doit pas faiblir. Le rapport présidentiel est longuement applaudi.

M. Baumgartner remercie et félicite M. Ray pour son travail si consciencieux.

**Rapport des vérificateurs des comptes.** — MM. Jaquier (Aigle) et Guichard (Lausanne) présentent les rapports des comptes S. P. V. et caisse de secours qui sont adoptés avec vifs remerciements au caissier.

**Budget.** — Le budget présenté par M. Gonthier, caissier, est adopté. Il prévoit un déficit de 500 fr. sur 27 400 fr. de dépenses.

**Propositions diverses.** — Le C. C., autorisé par l'assemblée des délégués des sections, propose à l'assemblée générale :

1. d'admettre en principe l'établissement d'une assurance collective maladie-accidents auprès d'une compagnie à choisir ;
2. d'établir un contrat collectif avec l'Hôpital cantonal, en vue de fixer un tarif uniforme pour tous les membres de la S. P. V. et leurs enfants.
3. d'autoriser le C. C. à accorder une allocation familiale dont le chiffre est à fixer à ceux des membres de la S. P. V. qui ont 5 enfants et plus, ainsi qu'aux veuves ayant charges de famille. Cette allocation serait

prélevée sur les intérêts des divers fonds de la S. P. V. Après diverses demandes de renseignements formulées par MM. Maillefer (Vallorbe), Bouquet et Sérex, auxquels répondent MM. Ray et Gonthier, ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité. Il en fut de même de la proposition de la section d'Yverdon qui demande un recueil de *Réponses des problèmes* du manuel d'arithmétique en usage dans nos classes.

M. Schmidli (Lausanne) développe une interpellation concernant les augmentations pour années de service qui n'ont pas été payées à la date habituelle. Il demande :

1. que les augmentations pour années de service soient payables régulièrement le lendemain de l'échéance (sauf en cas de force majeure) ;

2. qu'aucun intérêt de retard ne soit exigé des instituteurs et des institutrices qui auront payé leurs impôts avant le 1<sup>er</sup> février 1940.

M. Ray répond à M. Schmidli et l'interpellation est repoussée à une grande majorité.

**Election du Bureau.** — M. Baumgartner, président du Bureau de l'assemblée, annonce que le Bureau n'accepte pas une réélection.

Sont nommés pour le remplacer : MM. Lavanchy (Lausanne), Meylan (Montpreveyres), Blanchoud (Echallens), Rostan (Lausanne) et Mer-moud (Penthéréaz).

M. Chablot (Lausanne) est nommé membre du Comité central.

M. Baumgartner tient à remercier les membres du Comité central de l'énorme travail fourni au cours de cette année. Sa reconnaissance va tout spécialement à M. Michel Ray qui quitte le Comité et qui s'est dépensé sans compter pour mener à bien sa lourde tâche.

M. Baumgartner remercie aussi tous ceux qui l'ont aidé pendant ses années de présidence du Bureau.

La séance est ensuite levée à 17 heures.

*Le secrétaire : A. LAGNAZ.*

## GENÈVE

## DEUX PROJETS POUR LES VACANCES DE PAQUES

### 1. Cours-excursions de ski à Verbier (du 21 au 25 mars).

L'A.G.M.E.P. organise, sous la direction de notre sympathique moniteur Ch. Moret, instructeur de ski, ce cours mixte, à Verbier, que nous recommandons chaleureusement à nos membres. Simplicité, camaraderie, bon gîte, exercices sains et excursions : tous ces plaisirs sont promis aux participants.

*Programme :*

*Départ* : Genève-Cornavin, jeudi 21 mars à 7 heures, via Sem-bracher. De là, en car jusqu'à Verbier, où déjeuner à 12 h. 15.

*Retour* : Lundi 25 mars, à Genève-Cornavin à 20 h. 30.

*Prix unique du cours : 70 fr., comprenant : train, car, hôtel (boisson non comprise), cours, excursions, assurance.*

Retour individuel facultatif, moyennant 2 fr. environ de surtaxe pour le train et 10 fr. par jour pour la pension.

Si le nombre des inscriptions est suffisant, il sera possible de former trois groupes : débutants, moyens et avancés.

Pour les courses, se munir d'*antidérapants*.

S'inscrire avant le 14 mars, au siège de l'Ecole Suisse de Ski, Photo des Nations — Place du Port.

## 2. Visite des Expositions du Musée de Berne (29-30 mars).

Nous croyons que bon nombre de collègues et leurs familles saisiront l'occasion de voir les admirables collections de peinture réunies en ce moment à Berne. Le départ en groupe réduit le prix du billet de chemin de fer à 12 fr. environ. Le Fonds de Voyages de l'U.I.P.G. allouera 50 fr. environ à l'ensemble des participants.

Nous prévoyons deux groupes : l'un ne passera qu'une journée, l'autre deux jours à Berne. Repas et couche au gré des participants, à moins qu'on n'arrive à prévoir à temps une organisation plus complète.

Les inscriptions doivent parvenir le plus vite possible (indiquer 1 ou 2 jours), à E. Dottrens, 6, Quai de l'Ecole de Médecine. Renseignements complémentaires, même adresse, ou, le lundi de 5 h. à 6 h. au Groupe d'Etudes, café de la Terrasse, Longemalle. E. D.

## U. I. P. G. — MESSIEURS

### COMPTE RENDU

#### de l'Assemblée générale administrative du 22 février 1940.

L'assemblée, présidée par E. Dottrens, 1<sup>er</sup> vice-président, a été précédée d'un repas au cours duquel nos nouveaux membres honoraires : Ch. Baud, Fr. Perret, Em. Paquin, ont reçu le traditionnel plat d'étain. Le président Lagier leur adressa nos compliments et nos bons vœux. Em. Paquin, ancien président de l'U. I. P. G., très ému, répondit par d'excellentes paroles.

Un seul délégué des sections de la Romande assistait à notre assemblée : notre collègue Meylan, de Lavey, représentant la S. P. V. Il nous apporta, en termes sympathiques, le cordial message de sa section. Etaient excusés : les sections Jurassienne, Neuchâteloise, Valaisanne et le Syndicat national du Département de l'Ain.

Le rapport présidentiel de Lagier, concis, précis, reçut de l'assemblée l'approbation chaleureuse qu'il méritait. Puis Gaudin, trésorier, et Neuenschwander, au nom des vérificateurs, prirent la parole. A l'unanimité, les rapports sont acceptés avec remerciements au trésorier. La cotisation reste fixée, comme l'an dernier, à 15 francs.

### Elections.

*Président* : Ad. Lagier, acceptant une réélection, la votation au bulletin secret n'est qu'une formalité imposée par nos statuts.

Nos collègues Pautex, Delor et Kister sont scrutateurs pour toutes les votations.

*Vice-présidents* : Servettaz, 2<sup>e</sup> vice-président, décline toute réélection. Sont nommés : E. Dottrens et Ch. Duchemin, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-présidents.

Pendant le dépouillement, parlant après Meylan de la S. P. V., Willemin, au nom de la S. P. R., fait appel à la collaboration de tous.

*Huit membres du Comité* : Le comité propose G. Piguet en remplacement de Servettaz, démissionnaire, que Willemin remercie pour tout le travail qu'il a accompli, en particulier à la Fédération des Fonctionnaires.

Sont élus : Bölssterli, Gaudin, Genequand, R. Jaquet, Passello, Piguet, Uldry, Willemin.

### Désignations diverses.

*Vérificateurs des comptes* : Druz, Pierre Compagnon, Bonnard.

*Délégués à la Fédération des Fonctionnaires* : Le président, G. Piguet et G. Borel.

*Délégué à l'« Ecolier Romand »* : P. Passello.

*Délégué au Cartel d'Hygiène sociale et morale* : Pautex.

*Délégué à Pro Familia* : Roller.

*Délégué à l'A. G. M. E. P.* : E. Joris.

*Délégués aux Commissions de nominations* : Ces délégués n'ayant guère eu l'occasion d'exercer leur mission, ils sont simplement maintenus pour une année. Ce sont MM. Babel, Bölssterli, Borel, M. Jaquet, Ehrat, Duchemin, Gaudin, Piguet, Cornioley, Ravel, Pierre Compagnon et Woodtli.

Au cours de sa première séance, le Comité a réparti les charges :

2<sup>e</sup> vice-président et Archiviste : Duchemin.

Trésorier : Gaudin.

Secrétaire des Assemblées : Genequand ; suppléant : Bölssterli.

Secrétaire du Comité : R. Jaquet.

Bulletinier : E. Dottrens.

### U. I. P. G. — DAMES

### COMPTE RENDU

#### de l'Assemblée générale administrative du jeudi 22 février 1940.

C'est devant une nombreuse assistance réunie en la salle des fêtes du Buffet de la gare que Mme Borsa, présidente, ouvre la séance, et souhaite la bienvenue à Mme Maystre, présidente de l'Amicale des écoles enfantines.

### **Quelques communications du Comité.**

Mme Miffon a été nommée membre de la Commission scolaire.

Mme Debourgogne, qui a donné sa démission, est nommée membre honoraire.

### **Prélèvement de 2% sur les salaires.**

Les besoins de la Commission centrale de secours pendant la guerre sont énormes ; aussi le Comité a-t-il décidé de continuer à faire circuler les listes de souscription. Que celles qui le peuvent encore effectuent un versement.

Notre présidente nous lit ensuite son rapport sur l'exercice 1939 et Mme Miffon, au nom de l'Union, la remercie vivement de tout son travail. La tâche de présidente n'est ni enviée, ni enviable, et le fait de travailler souvent seule, de veiller, d'avoir toute la responsabilité, la rend encore plus ingrate. Mme Borsa qui fut sur la brèche pendant trois ans, a droit à toute notre reconnaissance, et a bien mérité de l'Union.

Le Comité a tenu à témoigner sa gratitude en offrant des fleurs et des livres à notre présidente qui, en termes émus, remercie ses collègues de ce témoignage d'amitié, ainsi que de leur esprit d'entr'aide et de compréhension. S'adressant à l'assemblée, Mme Borsa demande que les membres soient plus actifs à l'Union. Les devoirs civiques commencent dans la corporation. Malgré le travail de chacune, il est nécessaire que chacune prenne sa part dans l'activité de l'Union, pour défendre notre situation matérielle, morale et spirituelle.

— Après bien des années de travail, Mme Miffon quitte le Comité et mérite toute notre reconnaissance.

— Les vérificatrices des comptes lisent ensuite leur rapport, tout en félicitant notre trésorière de son énorme travail, qu'elle accomplit d'une façon impeccable.

— Mme Unger présente le rapport des comptes de l'Ouvroir. Nos versements à l'œuvre sont sensiblement les mêmes en 1939 qu'en 1938.

### **Election du Comité pour 1940.**

Sont élues : Mlle Alice Mongenet, *présidente*.

Mme Dottrens, *première vice-présidente*.

Mme Jaquet, *deuxième vice-présidente*.

Mmes H. Berney, Borsa, Géroudet, Laporte, Meyer, Monney, Oppliger, Piguet.

*Vérificatrices des comptes* : Mmes L. Fœx et Moret-Riess.

*Déléguées des différentes commissions* :

*S. P. R.* : Mmes Miffon, Moret, Perrenoud, Rouiller-Long, Rougemont.

*Fédération des fonctionnaires* : Mmes Jaquet, Mongenet, Rossetti, Borsa.

*Pro Familia* : Mlle Seidel.

*Commission Radio-scolaire* : Mlle A. Richard.

*Cartel d'hygiène sociale et morale* : Mlle Baechler.

*Centre de liaison des Associations féminines* : Mmes Borsa et Baechler.

*Association des maîtres d'éducation physique* : Mlle Fontana.

*Association des ménages de fonctionnaires* : Mme Jaquet.

« *Ecolier romand* » : Mme Moret-Riess.

*La Commission de nomination* est reformée cette année. Sont élues : Mmes Lavanchy, Miffon, J. Richard, et Unger.

— La cotisation pour 1940 reste fixée à 13 francs.

H. B.

## NEUCHATEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

### Avis de convocation.

L'Assemblée des délégués de la Société pédagogique neuchâteloise aura lieu, à Neuchâtel, *Annexe du Collège des Terreaux*, salle No 14, le *samedi 16 mars 1940*, à 14 heures et quart.

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du 18 mars 1939.
2. Appel des délégués.
3. Rapport du Comité central.
4. Rapport du Caissier.
5. Rapport du comité de l'Exposition scolaire.
6. Rapport financier de l'Exposition scolaire.
7. Rapport des vérificateurs des comptes de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
8. Discussion et approbation des rapports susdits.
9. Budgets de la caisse centrale et de l'Exposition scolaire.
10. Fixation des cotisations de la Caisse centrale et de la Caisse d'entr'aide.
11. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour la Caisse centrale et l'Exposition scolaire.
12. Divers.

*Nota.* — Les membres de la S.P.N. peuvent assister à l'Assemblée des délégués en qualité d'auditeurs.

*Comité central.*

### AUTOUR DU CONFLIT

En parlant, dans notre dernière chronique, du conflit de La Chaux-de-Fonds, nous avons dit que les institutrices en cause avaient été entendues par une délégation de deux membres du Comité central.

Nous ajoutons que le comité de la section de La Chaux-de-Fonds, qui continue de suivre avec attention l'évolution du conflit, s'était fait représenter à la séance par les membres de son bureau. Aucun fait nouveau à signaler.

J.-ED. M.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

### LA MONTÉE A L'ALPAGE

**Ecoulement des produits.** — Autres temps, autres mœurs... Ces coutumes tendent de plus en plus à disparaître et, dans ce domaine aussi, les méthodes se sont industrialisées et modernisées.

M. Schwar nous donne encore les renseignements suivants :

« La production des alpages suisses varie chaque année, étant donné que les amodiateurs ont la liberté de pratiquer l'élevage ou de fabriquer du beurre ou du fromage.

» Si l'élevage du bétail est la principale ressource pour les cantons primitifs et notamment l'Oberland bernois, par contre dans les Alpes vaudoises et le Jura, c'est la fabrication du fromage qui joue le rôle primordial. Pour l'écoulement du bétail, il existe des syndicats d'élevage qui organisent des concours et des marchés, mettant ainsi le bétail élevé à disposition des paysans de la plaine, renouvelant régulièrement le sang et maintenant ainsi une race prospère.

» D'autre part, certaines régions se sont spécialisées, il y a plus de 50 ans, avec le bétail d'exportation. Malheureusement, les difficultés se sont amoncelées ces dernières années. L'exportation ne joue plus le rôle essentiel d'antan. Ensuite de la déclaration de guerre, quelques pays, notamment l'Allemagne et la Hongrie, sont devenus pour nous d'excellents clients.

» Quant à l'écoulement du fromage ou du beurre, il est assuré par les fédérations laitières, par le canal des centrales du beurre, par l'Union suisse du commerce de fromage. Les amodiateurs font partie des organisations laitières qui, à époque régulière, pèsent les fromages en cave, les paient au prix fixé, correspondant au prix officiel du lait, et cherchent à les écouter au mieux des intérêts de chacun. C'est ainsi que la Fédération laitière du Léman a construit, au Pays-d'Enhaut, de nombreuses caves et june spécialement à l'Etivaz pour centraliser toute la production de cette région, environ 100 000 kg., et lui donner les soins nécessaires.

» Dans le temps où chaque producteur gardait son fromage dans sa cave, il n'y avait aucune suite dans la fabrication et dans les soins. A l'heure actuelle, la fabrication est contrôlée régulièrement par le Service technique de la Fédération et les soins sont assurés par du personnel compétent. On peut affirmer que, grâce à cette organisation nouvelle, les montagnards ont sauvé ainsi chaque année

quelque 20 à 30 000 fr., récupérés sur une meilleure qualité des fromages.

» Quant à ce qui concerne le beurre, il est rassemblé par les sociétés de laiterie du Pays-d'Enhaut et des Ormonts et expédié ensuite à la Fédération laitière compétente qui le paie le prix garanti et l'écoule soit sous forme de beurre de table, soit sous forme de beurre de cuisine.

» Une action nouvelle a été entreprise également dans le but de venir en aide aux montagnards. Il est versé aux sociétés de laiterie de montagne ou aux syndicats d'alpage, une indemnité de 2 ct. par litre de lait, lors même que les produits sont utilisés dans le ménage du montagnard. Ce versement qui représente environ 1 million de francs par an pour la Suisse est à la charge de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, c'est-à-dire de tous les producteurs de la plaine qui font ce geste par acte de solidarité à l'endroit des montagnards qu'ils engagent ainsi à rester attachés à leur terre.

» On ne saurait trop faire pour le paysan de nos montagnes, étant donné que notre Pays sans ses montagnards et ses pâturages ne serait plus la Suisse. »

En 1863 déjà, fut fondée à Olten la Société suisse d'Economie alpestre, dont le but était le développement et l'amélioration des alpages. Les pouvoirs publics ont aussi reconnu l'importance de cette branche d'activité nationale : communes, cantons et Confédération lui accordent maintenant une attention toute spéciale. La loi fédérale du 22 décembre 1893 sur l'encouragement à l'agriculture a posé les bases des améliorations à apporter aux pâturages et aux alpages.

Une des premières préoccupations est celle d'augmenter la superficie des pâturages. Les forêts ont peu à peu occupé une trop grande surface qu'il faut défricher, puis ensemencer avec des graines fourragères. Ce défrichement est accompagné de travaux secondaires : destruction des buissons inutiles et des broussailles, nivelingement du terrain, etc. Par l'épierrage, les pierres sont ramassées, mises en tas ou enfouies dans des dépressions du sol, puis recouvertes de terre végétale. Nombre de pâturages sont marécageux, tourbeux, glaiseux. Des drainages sont rendus nécessaires. D'autres manquent d'eau potable, dans le Jura en particulier. De vastes citernes doivent être construites.

Le problème des voies d'accès aux pâturages est de première importance et n'a pas encore trouvé partout sa solution. Certains alpages sont même d'un abord si difficile qu'on a dû avoir recours à des téléfériques. Il n'est pas jusqu'aux clôtures qui doivent retenir l'attention des propriétaires.

Du bon travail a déjà été fait ; il en reste encore à faire et les subventions fédérales et cantonales trouvent là un excellent emploi : l'amélioration des conditions d'existence des montagnards est une œuvre sociale dont dépend aussi la prospérité du pays.

C. GREC.

### **EXEMPLE D'INTERROGATION POUR LES EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES, ACTUELLEMENT A L'ESSAI.<sup>1</sup>**

Les « Directives pour les examens pédagogiques des recrues » posent en principe :

1. que « les sujets d'examens sont toujours tirés de la vie et qu'ils se rattachent au présent »;
2. que les questions posées font « le plus possible appel à la réflexion »;
3. que le questionnaire forme « un tout homogène » (c'est-à-dire qu'il s'inspire de la méthode appelée des centres d'intérêt).

C'est sur ces données que nous avons bâti le questionnaire ci-dessous. Il n'est sans doute pas d'une homogénéité exemplaire, notre intention étant surtout d'illustrer l'esprit dans lequel l'interrogation doit être faite.

**Thème :** Un récent communiqué de l'état-major de l'armée aux journaux, ainsi libellé : *Afin de pouvoir mettre à la disposition de l'agriculture les bras dont elle a besoin pour exécuter les travaux du printemps, le Conseil fédéral, sur proposition du général, a décidé la mise sur pied de nouvelles troupes...*

Pourquoi actuellement la campagne a-t-elle plus besoin que jamais de tous ses bras ?<sup>2</sup> (Le pays ne se suffit pas à lui-même déjà en temps normal, incertitude quant aux importations habituelles, nécessité d'intensifier la culture de notre sol). — Quel produit du sol ne suffit pas, en particulier, à nourrir toute notre population, et pourquoi ? (Le blé... nature du sol, climat...). — Quelle partie de la Suisse produit le plus de blé et pourquoi ? (Suisse occidentale, plus sèche.). — De quels pays importons-nous du blé, et montrez-les à la carte ? (Hongrie, Canada, Argentine). — Décrivez, d'après la légende de la carte, l'aspect physique du Canada ? — Calculez, d'après l'échelle de la carte, la distance entre le Canada et l'Europe ?

<sup>1</sup> Voir *Educateur* des 27 janvier et 2 mars.

<sup>2</sup> L'Ordonnance sur les examens pédagogiques de recrues stipule que les recrues sont interrogées par groupes de 6 pendant 35 minutes et qu'« elles appartiennent autant que possible à la même profession ». Pour les besoins de notre démonstration, nous supposons que le groupe auquel s'adresse notre questionnaire est composé moitié d'agriculteurs moitié d'ouvriers ou employés de fabrique.

De quelle façon la Confédération encourage-t-elle la culture du blé ? (garantie d'un prix équitable). — Encourage-t-elle d'autres branches de l'agriculture et comment ? (limitation de l'importation du bétail étranger, droits de douane élevés sur les importations de légumes frais, primes à la production de fruits de table, etc.).

Pourquoi, même en temps normal, l'agriculture manque-t-elle de bras ? (attrait des villes, travail industriel apparemment plus facile...). — Citez quelques régions et centres industriels et montrez-les ? — Pourquoi Bâle et Zurich sont-elles particulièrement industrielles ? (voisines des pays producteurs de matières premières, sur le passage de grandes voies de communication...). — De quelles matières premières manquons-nous ? De quels pays les importons-nous ? Montrez-les. — Quelle est la conséquence de ce défaut de matières premières sur le prix de revient de nos produits industriels, et pourquoi ? (cherté... frais de transport). — Par quoi compensons-nous la cherté de nos produits industriels ? (qualité, bienfacture). — Exemples ? (montres, machines, instruments de précision...). — La Confédération est-elle venue en aide aux industries qui périclitèrent après la guerre de 1914-1918, et de quelle façon ? (action de secours en faveur de l'horlogerie, de la broderie, de l'hôtellerie...). — Que fait-elle pour les ouvriers ? (lois sur la durée du travail dans les fabriques, sur l'inspection des fabriques, sur l'assurance...). — Et aujourd'hui, que fait-elle pour les familles de mobilisés dans le besoin ? (caisses de compensation).

Le communiqué de l'état-major de l'armée qui nous occupe précise que c'est le Conseil fédéral qui a ordonné la nouvelle levée de troupes : quel rôle joue le Conseil fédéral ? (c'est le gouvernement). — Que faut-il entendre par là, mieux encore : si on envisage la Suisse comme une vaste société, comme l'une ou l'autre de celles dont vous faites sans doute partie, de quoi le Conseil fédéral y fait-il fonction ? (comité). — Y a-t-il aussi un « comité » semblable dans votre canton, dans votre commune, et comment les nomme-t-on ? Ces comités-gouvernements sont-ils tout-puissants, ou bien doivent-ils en référer à d'autres autorités, et lesquelles ? — Que pensez-vous de cela ? — Dans quels pays en est-il autrement ? — Chez nous, qui a le dernier mot en maintes circonstances, et de quelle manière ? (le peuple, référendum). — Exemples ? — De quels autres droits ou libertés le peuple suisse jouit-il encore ? — En est-il de même dans tous les pays ? — Qu'en concluez-vous ?

Notre communiqué émane de l'état-major de l'armée : pourquoi a-t-on mobilisé notre armée en septembre dernier ? (pour veiller à la sauvegarde de notre indépendance et de nos libertés). — Mais notre armée est numériquement faible : croyez-vous qu'elle puisse tout de même remplir sa mission, et pour quelles raisons ? (nature de notre sol, notre patriotisme, exemple de la Finlande...). — Notre propre histoire offre-

t-elle des exemples de victoires remportées sur un ennemi supérieur en nombre ? — A Morgarten, Naefels, Sempach, contre qui luttaient nos ancêtres et pourquoi ? (contre les Autrichiens qui ne pouvaient admettre que les Waldstaetten se soient libérés de leur tutelle, en...). — Dans quelles autres circonstances la Suisse défendit-elle victorieusement son indépendance menacée ? (guerres de Bourgogne, de Souabe). — Quand, à peu près ? — Plus tard, contre qui la défendit-elle sans succès et pourquoi ? (contre les Français... à cause de notre désunion, de notre armée « fédérale » inexistante, de notre pouvoir central trop faible...). — Qu'en est-il aujourd'hui à chacun de ces points de vue ?

MARCEL CHANTRENS.

### « SAVOIR » ET « ÊTRE »

Pour la transmission héréditaire de la culture, il peut suffire de ce qu'un maître sait, mais pour l'éducation de la conscience enfantine à sa variation propre, c'est ce que le maître *est* qui compte ; ce qui agit ici, c'est sa *conscience*, c'est-à-dire sa capacité créatrice, son ardeur à l'étude, sa capacité de renouvellement, c'est le bouillonnement même de sa vie, son amour pour le vrai, son goût pour le bien, la liberté active de son être conscient au sein des formes, son mordant sur la vie, ce qui, à tout moment, transcende l'activité psychique et la conduit. Or, ce n'est pas par enseignement que cette action s'exerce, c'est par inspiration. La vieille formule : l'exemple et non le précepte, est périmée en ce sens que le mot exemple appartient à une psychologie de l'imitation aujourd'hui surannée ; il substitue seulement l'action à la parole, l'action étant plus expressive des mobiles intimes que la dictature morale qui n'est que contrainte verbale.

C'est dans le domaine social affectif surtout que réside la zone d'inspiration, dans l'association du moi avec ses niveaux émotionnels où aucune feinte n'est possible. Le moi peut fabriquer des expressions verbales, il ne peut fabriquer des émotions ; il peut se faire marchand de préceptes et de sourires, le sentiment est ou n'est pas. Une technique habile de l'enseignement pourra accomplir des miracles dans la transmission du savoir ; seule la force morale pourra inciter à la force morale, la grandeur éveiller la grandeur. Souvenons-nous de notre enfance, et si nous avons eu la bonne fortune de rencontrer parmi nos maîtres une personnalité inspiratrice et pouvons comprendre les raisons de son influence sur nous, nous verrons que ces raisons n'ont rien à voir avec la matière de son enseignement, mais bien plutôt avec les sentiments qui transparaissaient à travers l'enseignement, et qui nous révélaient l'homme, l'être spirituel dans l'affectif.

J.-E. MARCAULT et THÉRÈSE BROSSE.

Extrait de *l'Education de demain*,  
Librairie Félix Alcan.

**ANNUAIRE INTERNATIONAL  
DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT 1939.**

*522 pages, 245 × 160. Collection des publications du Bureau international d'Education N° 65. En vente dans les librairies et au Bureau international d'Education (Palais Wilson, Genève) au prix de Fr. suisses 12.— relié toile.*

L'*Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement*, publié sous la direction du directeur-adjoint du Bureau international d'Education, M. Rossello, vient de paraître pour la septième fois.

L'*Annuaire* de 1939 contient des données sur 60 pays. A côté d'études monographiques concernant les principales innovations pédagogiques introduites dans chaque pays pendant l'année écoulée, il renferme des renseignements sur le coût de l'enseignement primaire, secondaire, professionnel, supérieur, etc. et sur les traitements minimum et maximum du personnel enseignant de tous les degrés. L'*Annuaire* de 1939 présente aussi des tableaux statistiques sur le nombre des écoles enfantines, primaires, primaires supérieures, secondaires, complémentaires, professionnelles et normales, des universités et autres écoles supérieures de chaque pays, ainsi que le nombre de maîtres, maîtresses et élèves de chaque sexe aux différents degrés de l'enseignement public et privé.

C'est en se basant sur les rapports annuels présentés à la Conférence internationale de l'Instruction publique, que le directeur-adjoint du Bureau international d'Education, M. Rossello, a élaboré l'étude globale sur le mouvement éducatif mondial pendant la dernière année scolaire, qui se trouve en tête de l'*Annuaire*. Voici quelles sont, d'après M. Rossello, les principales caractéristiques pédagogiques de la dernière année scolaire :

1. Les données statistiques fournies par les ministères nous permettent de constater que les budgets des Ministères de l'instruction publique de presque tous les pays ont été augmentés cette année.

2. Les mesures relatives à la prolongation de la scolarité subissent par contre un temps d'arrêt.

3. Dans le domaine de l'enseignement primaire, les réformes ont porté surtout sur les programmes et les méthodes. Quelques pays se sont préoccupés notamment de l'allégement des programmes, et l'intérêt des autorités pour les méthodes « actives » se manifeste dans un très grand nombre de rapports.

4. Des dispositions nouvelles concernant l'élaboration et le choix des manuels scolaires ont été adoptées dans un grand nombre de pays ; elles tendent en général à augmenter l'intervention des autorités scolaires dans ce domaine.

5. Le problème de l'admission à l'école secondaire continue à faire

l'objet d'une série de mesures. En ce qui concerne la sélection, les décisions prises marquent une tendance à tenir compte plutôt des aptitudes que des connaissances et à ne pas faire table rase des résultats obtenus à l'école primaire par le candidat.

6. Le problème de la structure de l'enseignement du second degré et de sa coordination avec les degrés primaire et supérieur, et avec l'enseignement professionnel continue à se poser dans un grand nombre de pays. Pour diminuer l'encombrement des carrières libérales, l'enseignement du second degré à but utilitaire (enseignement professionnel et technique) se développe de plus en plus.

7. Si les exigences relatives à la sélection, à la nomination et à la préparation du personnel enseignant deviennent plus sévères, une série de mesures ont été prises d'autre part en faveur de l'amélioration de la situation matérielle des instituteurs et des professeurs. Les autorités scolaires semblent en outre se montrer toujours plus disposées à reconnaître les droits corporatifs et professionnels des éducateurs.

8. Le développement de l'hygiène scolaire et de l'éducation physique figure parmi les préoccupations éducatives considérées comme « primordiales ». Dans beaucoup de pays, la préparation d'un personnel *ad hoc* a fait l'objet de dispositions importantes.                   B. I. E.

## TEXTES LITTÉRAIRES

### **UN PASSAGE**

(*Les sons.*)

L'affût, pour moi, c'est l'heure qui tombe, la lumière diminuée. J'aime cette odeur d'eau, ce frôlement mystérieux des insectes dans les roseaux, ce petit murmure des longues feuilles qui frissonnent. De temps en temps, une note triste passe et roule dans le ciel comme un ronflement de conque marine... Des vols de grues filent sur ma tête... J'entends le froissement des plumes, l'ébouriffement du duvet dans l'air vif et jusqu'au craquement de la petite armature surmenée. Puis plus rien. C'est la nuit...

*Contes.*

A. DAUDET.

### **DE QUI EST-CE ?**

**Demande de renseignements.**

J'ai retrouvé dans de vieux papiers de l'*Educateur*, une série de récits rassemblés sous le titre de : *La petite école* et signés du pseudonyme *Jeanne de Bellerive*. Ils comportent un certain nombre de pages dactylographiées paginées de 22 à 76, y compris une table des matières.

L'auteur peut-il s'annoncer à la Rédaction ou quelque collègue m'indiquera-t-il le nom et l'adresse de la personne qui se cache sous le pseudonyme de *Jeanne de Bellerive* ?

*Réd.*

**LE PAQUEBOT****Les sons et les bruits.**

Un paquebot est beaucoup plus accueillant qu'un express. Un express *siffle*, *crache* et vous *claque* la portière au visage ; c'est une personne emportée et rageuse ; il n'aime pas les voyageurs. Le paquebot, lui, a tout son temps ; il n'est ni à une heure, ni même à un jour près... Il sait que ce sera pendant des semaines l'*ahan* quotidien des machines, la *pulsion* des bielles et des turbines, le sourd *halètement* des organes moteurs, le *vrombissement* des hélices, le *rythme* de ce cœur profond du navire que l'on sent *palpiter* à toute heure du jour et de la nuit. Il est calme et patient comme un colosse.

*Le pot au noir*, Albin Michel, éditeur.

LOUIS CHADOURNE.

**MATIN SUR LA VILLE**

(*Les sons*).

Déjà un bruit immense retentit sur la ville.  
Déjà les trains bondissent, grondent et défilent.

Les métropolitains roulent et tonnent sous terre.  
Les ponts sont secoués par les chemins de fer.

La cité tremble. Des cris, du feu et des fumées,  
Des sirènes à vapeur rauquent comme des huées.

« *Les Pâques à New-York* »  
N. R. F.

BLAISE CENDRARS.

**LES LIVRES**

**Pour l'avenir de nos enfants.** — Les parents qui s'occupent assez tôt de l'avenir de leurs enfants qui vont quitter l'école font preuve de prévoyance. Mais il ne faut pas qu'un problème de cette importance soit résolu à la légère. Les deux brochures : *Le choix d'une profession* (7<sup>e</sup> édition), recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la Protection des Apprentis, et *Nos jeunes filles et le choix d'une profession* (4<sup>e</sup> édition), rédigée par Mlle Rosa Neuenschwander, et également recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Union féminine suisse des Arts et Métiers, donnent de précieux renseignements à ce sujet. On ne peut dès lors que les recommander chaleureusement aux parents, instituteurs, pasteurs, autorités tutélaires, etc., auxquels elles serviront de directives basées sur l'expérience. Les deux brochures peuvent être obtenues au prix de 50 centimes chacune (par quantités de dix exemplaires, 25 centimes), chez Büchler et C<sup>ie</sup>, imprimeurs-éditeurs, à Berne.

# **Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud**

**LAUSANNE**

Ouverture de l'année scolaire 1940-1941 :

**LUNDI 8 AVRIL 1940**

**Examens d'admission le même jour à 8 heures.**

Les inscriptions doivent être prises avant le **20 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2<sup>e</sup> année.

Les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3<sup>e</sup> année, à condition de subir avec succès, le 8 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2<sup>e</sup> année). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1<sup>er</sup> trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2<sup>e</sup> année).

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A.

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
AUQUEL EST ADJOINTE LA  
**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE**  
GARANTIE PAR L'ÉTAT

●  
*Prêts hypothécaires et sur nantissement  
Dépôts d'épargne  
Emission d'obligations foncières  
Garde et gérance de titres  
Location de coffres-forts (Safes)*

Demandez notre Catalogue gratuit !  
sur tout le Matériel de  
Réforme scolaire

**Wilh. SCHWEIZER & C°, WINTERTHUR**  
pour :  
LE CALCUL  
L'ÉCOLE ACTIVE  
LE TRAVAIL MANUEL

*Service  
prompt et soigné*

**Timbres - poste**

Album Schaubeck avec 4000 timbres à vendre. S'adresser Mme TOBLER,  
avenue des Alpes 62, Montreux.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

#### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

---

#### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33

Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES: PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# FINLANDE 1940

## Ce que j'ai vu et entendu

par le COLONEL HENRY VALLOTTON

*Conseiller national.*

---

Un volume in-8°, avec 40 illustrations, broché . . . . . Fr. 3.75

En janvier 1940, le Colonel Henry Vallotton a entrepris un voyage d'étude en Finlande ; reçu par le gouvernement finlandais à Helsinki, par le Maréchal Mannerheim et le Général Oesch au Quartier général de l'armée, il raconte, dans un style précis et rapide, ses entretiens avec les ministres, avec le maréchal et les généraux, sa visite à l'armée, du Quartier général jusqu'à la première ligne, en passant par les états-majors, les hôpitaux, les dépôts, les postes de commandements, etc.

Cette randonnée à travers l'armée finlandaise en guerre est d'autant plus palpitante d'intérêt que l'auteur a eu le rare privilège de visiter, entre autres, le secteur de Carélie, Viipuri-Viborg, où l'on s'est battu avec acharnement et d'être l'hôte personnel du Lieutenant-Général Harold Ohquist, commandant les armées finlandaises de Carélie, défenseur de Viipuri et de la ligne Mannerheim. Surpris par des bombardements sur le front et à l'arrière, contraint de se réfugier dans les tranchées ou dans les forêts, l'auteur a raconté avec émotion la vie de ce peuple finlandais qui est si près du peuple suisse par ses mœurs et ses traditions.

Il a visité des prisonniers russes qui venaient d'être pris et leur consacre un chapitre particulièrement intéressant ; puis il décrit l'Armée finlandaise, l'Armée rouge, les Lottas (jeunes Finlandaises), les victimes de la guerre, les alarmes, et raconte ses entretiens avec le Maréchal Mannerheim, avec le Général Oesch, la visite au front, etc. C'est le récit d'un officier, mais aussi d'un homme de cœur, d'un grand voyageur, d'un vrai patriote.

Tous les Suisses qui ont suivi le drame de la Finlande tiendront à acquérir ce volume et à collaborer ainsi au fonds de l'aide suisse à la Finlande — plus nécessaire que jamais — auquel l'auteur a cédé totalement ses droits.

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle